

***Demande d'adhésion à
l'Association Sacrosanctum Concilium (ASC)***

Nom, prénom :

Adresse :

Adresse-mail :

Mes Intérêts et engagements dans la liturgie :

Mon cursus d'études théologiques (facultatif) :

Comment j'ai connu l'ASC ? Voire qui de l'ASC me parraine ?

Merci de cocher les alinéas suivants puis de renvoyer à asc.france@ymail.com

Déclare adhérer aux objectifs de l'ASC et à l'esprit de sa charte :

Art. 5. – L'association a pour objet de permettre à ses membres, dans la fidélité à l'Église catholique, d'approfondir sa liturgie par l'étude, la mise en commun de leurs talents et de leurs moyens selon l'esprit de la Constitution *Sacrosanctum concilium*, ainsi que de participer au rayonnement de la liturgie de l'Église catholique romaine francophone issue du Concile Vatican II. L'association entend agir dans le respect des directives données par les autorités responsables du culte catholique et s'interdit toute activité qui ne serait pas en harmonie avec ces autorités.

Présente sa candidature comme membre de l'ASC

S'engage à régler la cotisation annuelle (40 € en 2024 ; possibilité de tarif réduit à 25 € pour les étudiants et personnes ayant des difficultés financières)

Date et signature

Charte de l'ASC

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association « *Sacrosanctum concilium* » est fondée par des hommes et des femmes francophones, catholiques romains, passionnés par la liturgie de l'Église et héritiers du Mouvement liturgique à la suite des grands liturgistes francophones : Dom Prosper Guéranger, Dom Lambert Beauduin, Mgr Aimé-Georges Martimort, Mgr Pierre Journel, Dom Bernard Botte, PP. Aimon-Marie Roguet, Pierre-Marie Gy, Louis Bouyer, Joseph Gelineau, etc.

Elle est constituée : de liturgistes formés à l'Institut supérieur de liturgie (Institut catholique de Paris) ou ailleurs, d'enseignants en liturgie et en théologie sacramentaire, d'amis de la revue *La Maison-Dieu* éditée par le SNPLS*.

Nous avons en commun le désir de soutenir le magistère exercé par les évêques en communion avec le Saint-Père pour ce qui concerne la liturgie et la prière de l'Église, en promouvant les inspirations et orientations du Concile Vatican II.

QUE FAISONS-NOUS ?

L'association se propose d'approfondir la liturgie par l'étude, la mise en commun des talents de ses membres, selon l'esprit de Vatican II. Cela se fera notamment par la formation liturgique, la recherche appuyée sur la théologie du Concile Vatican II et sur la Tradition de l'Église catholique romaine, en dialogue avec les autres confessions chrétiennes.

À cette fin, l'association favorisera le lien entre ses membres. Elle organisera des rencontres, colloques ou séminaires, et publiera le fruit de ses réflexions.

Par ailleurs, l'association aura le souci de développer ses activités en accord avec les orientations des autorités épiscopales francophones représentées par la CEFTL (Commission épiscopale francophone pour les traductions et la liturgie) et en harmonie avec les Services nationaux concernés (SNPLS en France, ONL au Canada, CIPL en Belgique, CRPL en Suisse).

ACTIVITES MAJEURES

Actuellement, l'ASC déploie ses activités dans la création d'un site internet « Ressources liturgiques » - [Ressources liturgiques - Association Sacrosanctum Concilium](#) - destiné aux enseignants, étudiants et responsables en liturgie, sacrements, musique et art sacré. Elle participe au projet éditorial d'une encyclopédie de la liturgie dans le cadre du projet de recherche de l'ICP. Elle organise, une fois par an (en général, le 11 novembre) une journée d'étude sur divers sujets. Elle cherche à fédérer les anciens étudiants de l'ISL.

Philippe Barras, Président de l'ASC

* Le SNPLS est le *Service national de la pastorale liturgique et sacramentelle* de la Conférence des évêques de France, successeur du CNPL (Centre national de pastorale liturgique) lui-même issu du CPL.